



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

CERTIFICAT ANSSI-CC-2020/75

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2020/75

ChipDoc v3.1 on JCOP 4 P71 in ICAO EAC with PACE configuration

Développeur : NXP Semiconductors N.V.

Critères Communs version 3.1 révision 5

EAL5 Augmenté

(ALC_DVS.2, AVA_VAN.5)

conforme aux profils de protection :

Machine Readable Travel Document with "ICAO Application",
Extended Access Control with PACE version 1.3.2, BSI-CC-PP-0056-V2-2012-MA-02
Machine Readable Travel Document using Standard Inspection Procedure with PACE,
Version 1.10, BSI-CC-PP-0068-V2-2011-MA-01

Commanditaire : NXP Semiconductors N.V.

Centre d'évaluation : Thales/CNES

Paris, le 30 juillet 2020

Le directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Guillaume POUPARD
[ORIGINAL SIGNE]



Dans le cadre du CCRA, le produit est reconnu au niveau EAL2.

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information 51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP